

**COMMUNE DE VOVRAY-EN-BORNES****CONSEIL MUNICIPAL  
PROCES VERBAL n°7  
SEANCE DU 11 septembre 2023**

Le 11 septembre deux mille vingt-trois, à 19 heures,

Le Conseil Municipal de la **Commune de VOVRAY-EN-BORNES** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Xavier BRAND, Maire.

- Conseillers en exercice : 15
- Présents : 15
- Absents: 3
- Votants : 13

Date de convocation du Conseil Municipal 4 septembre 2023

**Etaient présents :**

BRAND Xavier, DEBORNES Stéphane, BOUCLIER Sandra, LAMOT Anthony, WOLF Denis, MANIGUET Jérôme, MENDES D'OLIVEIRA Sandrine, L'HUILLIER Benoît, DARD Annelise, VIRET Sidonie, MONTANT Odile, GAILLARD Christophe

**Etaient absents ou excusés :** FIGUEIREIDO Céline, HERLEDDER Thomas, LAVERRIERE Jérémy

**A donné procuration à :** FIGUEIREIDO Céline à DARD Annelise

Eléa Rostaing, technicienne du Syr'usses, présente des infrastructures agro-écologiques (IAE) sur le plateau des Bornes. Monsieur le Maire la remercie pour son intervention.

Monsieur le Maire demande si le procès-verbal de la précédente réunion appelle des remarques, il est validé à l'unanimité puis signé par le Maire et le secrétaire de séance et ensuite affiché. Monsieur le Maire demande de rattacher deux délibérations suite à des demandes de subventions, le conseil municipal est d'accord.

Christophe GAILLARD est désigné secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR****DELIBERATIONS**

- Modification du règlement de la salle polyvalente
- Convention d'autorisation de voirie et entretien RD 15 – Aménagement des entrées d'agglomération
- Subvention aux jeunes d'agriculteurs
- Subvention d'urgence au Groupe de Secours Catastrophe Français – séisme au Maroc

**COMMISSIONS****DIVERS****DELIBERATIONS****DELIBERATION 20230701 – MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE**

Vu la délibération 2020/02/23 du 3 février 2020, fixant les tarifs de location de la salle polyvalente,

Vu la délibération 20210703 modifiant le règlement de la salle polyvalente,

Vu la délibération 20220801 modifiant le règlement de la salle polyvalente, qui, en raison du nettoyage du sol à la machine par nos agents, augmentait la location de la salle de 50€.

La commission propose de demander un forfait de 50€ pour les mises à disposition gratuites aux associations.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,****Après en avoir délibéré,**

- **DECIDE** de fixer la location de la salle polyvalente- à 50 € pour les associations de la commune.
  - **DEMANDE** à Madame la sous-préfète de Saint-Julien-en-Genevois de bien vouloir enregistrer au titre de la légalité des actes administratifs la présente délibération.
- Adoptée à l'unanimité.**

Acte certifié exécutoire le : 14/09/2023

Compte tenu de sa télétransmission en sous-préfecture le : 14/09/2023 Et de son affichage le : 14/09/2023

**DELIBERATION 20230702 – CONVENTION D'AUTORISATION DE VOIRIE ET ENTRETIEN RD 15 – AMENAGEMENT DES ENTREES D'AGGLOMERATION**

Vu la délibération CP 2023 0487 du 24 juillet 2023 de la commission permanente du conseil départemental de la Haute-Savoie,

Suite au projet d'aménagement de la route des Bornes RD 15 (Implantation d'effets de porte, pose de totems...), une convention d'autorisation de voirie et d'entretien doit être établie.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Après en avoir délibéré,**

- **ACCEPTE** les termes de la convention.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention.
- **DEMANDE** à Madame la sous-préfète de Saint-Julien-en-Genevois de bien vouloir enregistrer au titre de la légalité des actes administratifs la présente délibération.

**Adoptée à l'unanimité.**

Acte certifié exécutoire le : 14/09/2023

Compte tenu de sa télétransmission en sous-préfecture le : 14/09/2023 Et de son affichage le : 14/09/2023

**DELIBERATION 20230703 – SUBVENTION AUX JEUNES AGRICULTEURS**

Vu le courrier du 11 juillet 2023 des jeunes agriculteurs concernant la foire de leur traditionnel comice agricole du 15 octobre 2023,

Monsieur le Maire propose de contribuer au concours en offrant une cloche d'une valeur de 80 euros.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Après en avoir délibéré,**

- **ACCEPTE** de doter le concours bovin d'une cloche d'une valeur de 80 euros,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le bon pour ce lot.
- **DEMANDE** à Madame la sous-préfète de Saint-Julien-en-Genevois de bien vouloir enregistrer au titre de la légalité des actes administratifs la présente délibération.

**Adoptée à l'unanimité.**

Acte certifié exécutoire le : 14/09/2023

Compte tenu de sa télétransmission en sous-préfecture le : 14/09/2023 Et de son affichage le : 14/09/2023

**DELIBERATION 20230704 – SUBVENTION AU GROUPE DE SECOURS CATASTROPHE FRANÇAIS (GSCF) – SEISME AU MAROC**

Monsieur le Maire informe qu'un mail du GSCF a été envoyé suite au séisme qui a touché le Maroc.

Le groupe a activé sa cellule de crise pour porter assistance aux victimes et à la potabilisation de l'eau.

Devant l'ampleur du besoin, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'attribuer une subvention à cet organisme.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Après en avoir délibéré,**

- **ACCEPTE** d'attribuer une subvention d'un montant de 150€ au GSCF.
- **DEMANDE** à Madame la sous-préfète de Saint-Julien-en-Genevois de bien vouloir enregistrer au titre de la légalité des actes administratifs la présente délibération.

**Adoptée à l'unanimité.**

Acte certifié exécutoire le : 14/09/2023

Compte tenu de sa télétransmission en sous-préfecture le : 14/09/2023 Et de son affichage le : 14/09/2023

**COMMISSIONS**

**URBANISME**

PC Modificatif. Macquart Manuêlo création d'un sous-sol, le Panorama – Pré de la Gusta

PC Mme Dauce Amandine, rénovation d'une bâtisse suite incendie M. Broisin, 2 logements - Vardon

DP Mme Gruaz Emilie – Clôture – La Grange

## **BATIMENT**

Concernant les travaux de l'auberge, les analyses des offres sont en cours.

L'éclairage de l'église donne satisfaction mais il manque un éclairage du clocher. Un devis de l'entreprise l'Electro d'un montant de 1 764.44 € TTC est proposé, il est accepté.

Monsieur le Maire pense qu'il faut s'occuper de la réfection du préau de l'ancienne école qui menace de tomber. Stéphane Debornes s'en chargera.

## **VOIRIE**

L'entreprise Enrobalp a réalisé le trottoir au rond-point de l'agorespace. Les travaux sur la RD 15 sont en cours. Des travaux d'enrobés à Rogin (chemin montant au Salève) ont également été acceptés pour 4 116 € TTC.

Un programme d'entretien des fossés a été lancé avec l'entreprise Mermillod.

Suite à la proposition de sécurisation Route de Body, Christophe Gaillard a rencontré le CD 74. Ils demandent de déplacer les arrêts de bus et de réaliser des trottoirs pour sécuriser les piétons.

Un dossier sera renvoyé avec les nouvelles préconisations.

## **CIMETIERE**

L'entreprise Challier réalisera les travaux avant la Toussaint.

## **SOCIAL**

Le repas des aînés aura lieu le 14 octobre à la salle, le traiteur Globtraiteur a été retenu, Odile Montant propose une animation.

Monsieur le Maire informe que la CCPC a mené une enquête sociale sur le territoire, une journée sur la restitution aura lieu à la CCPC pour informer tous les élus sur les besoins.

## **PERISCOLAIRE**

Sandrine Mendes d'Oliveira et Sidonie Viret explique que le service est en place. L'équipe est au complet.

La commune a recruté deux agents en CDD, Anne-Catherine Lachat pour 26h et Pansa Thanyapant pour 9h hebdomadaires. Corinne Duret, agent technique de la commune, a été intégré dans le cadre d'emploi des agents d'animation pour 26 heures hebdomadaires.

L'entreprise Leztroy fournit également des repas adultes, si des personnes de la commune souhaitent commander, il faut informer la mairie du Sappey avant le jeudi 11h pour la semaine suivante. Les repas seront à venir chercher à la cantine.

Une soirée sera organisée pour remercier tous les bénévoles et agents qui ont œuvré pour l'association des Tartifilous.

Le Centre de Loisirs des Bornes rencontre des problèmes de personnel, il restera fermé tout le mois d'octobre.

## **DIVERS**

Le salon des maires départemental aura lieu le 20 octobre à la Roche sur Foron et le salon des maires à Paris aura lieu du mardi 21 au jeudi 23 novembre 2023.

Monsieur le Maire informe que l'association Anim'âge et le souvenir français remercient le conseil municipal pour la subvention attribuée à leurs associations.

L'ordre du jour et les questions diverses étant clos, Monsieur le Maire lève la séance à 20h50.

Procès-Verbal approuvé à la séance du 16/10/2023

Remarques : RAS

Le secrétaire de séance  
Christophe GAILLARD



Le Maire  
Xavier BRAND



